

EAJE EQUAL
8 Av. PIERRE MENDÈS FRANCE
69500 BRON
04 78 78 09 47

crechequal@free.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

Année 2022-2023

SOMMAIRE

I- Définition du cadre de travail.....	3
A - Présentation de la structure d'accueil.....	3
B- L'infrastructure.....	3
C- Rappel des objectifs du projet éducatif.....	4
II- Objectifs pédagogiques.....	4
A- Les besoins vitaux.....	4
1) L'alimentation.....	5
2) Le sommeil.....	5
3) L'hygiène.....	6
4) La santé.....	7
5) La sécurité physique et émotionnelle.....	7
B- Développement moteur et psychoaffectif.....	8
1) Le jeu.....	8
2) L'éveil culturel et artistique.....	9
3) L'extérieur.....	9
4) Les sorties.....	9
5) Le langage.....	10
6) L'enfant dans le collectif.....	10
C- Accueil de l'enfant porteur de handicap.....	10
D- Principe d'éco-responsabilité.....	11
E- La place des parents.....	12
F- L'adaptation.....	13
III- Modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique.....	14
A- Fonction et rôle du directeur.....	14
B- Fonction et rôle de l'équipe pédagogique.....	14
IV- Evaluation.....	15

I. Définition du cadre de travail

A. Présentation de la structure d'accueil

Type : E.A.J.E. (établissement d'accueil du jeune enfant), association régie par la loi 1901, représentée par un conseil d'administration composé par les parents de la structure.

Public : les enfants de 10 semaines à 3 ans voir 4 ans pour les mercredis et vacances scolaires et 6 ans pour les enfants porteurs de handicap.

Périodes d'ouverture de l'accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et de 7h30 à 13h
Fermeture le premier vendredi du mois de 13h à 17h30 pour réunion institutionnelle et analyse de la pratique professionnelle (tous les 2 mois). Fermeture les jours fériés, une semaine entre Noël et le Nouvel An, ainsi que le mois d'août.

Lieu : E.A.J.E. E.Q.U.A.L. 8 avenue Pierre Mendès France 69500 BRON.

Effectif maximum - capacité des locaux : 24 berceaux.

Composition de l'équipe : L'équipe est composée de 11 personnes : 10 auprès des enfants et une cuisinière. Chaque membre de l'équipe est à temps partiel annualisé (de 65% à 85% de 35 heures) avec une mixité (4 hommes et 6 femmes). Une codirection avec 2 personnes diplômées D.E.E.J.E., 2 infirmières, 2 personnes titulaires d'un CAP petite enfance ainsi que 3 personnes expérimentées mais non diplômées de la petite enfance.

La structure fonctionne par décision collégiale.

B. L'infrastructure

L' E.A.J.E. E.Q.U.A.L. se situe au sein d'un bâtiment clos et sécurisé par un système d'ouverture à distance par visiophone, adapté aux règles des établissements recevant du public.

Il comprend :

- Une salle d'accueil
- Un espace d'activité manuelle
- Un espace de motricité
- Un espace bébé
- 3 dortoirs avec lits couchettes et lits à barreaux
- 3 WC adaptés au moins de 6 ans et un sanitaire adulte adapté aux normes PMR
- Une cour clôturée avec un préau et un espace jardin équipé d'un toboggan et de deux cabanes pour les enfants
- Un local de rangement extérieur comprenant des tricycles, des draisiennes, ...
- Un espace potager,
- Un bureau
- Une cuisine équipée
- Un espace repas
- Un espace de rangement

C. Rappel des objectifs du projet éducatif

Nos objectifs éducatifs au sein de l'E.A.J.E sont les suivants :

- Favoriser la socialisation des jeunes enfants,
- Favoriser l'intégration des enfants porteurs de handicaps au sein de l'E.A.J.E.
- Promouvoir la mixité sociale
- Participer à la vie communale
- Permettre aux enfants l'apprentissage de la vie en collectivité dans un système en inter-âge
- Mettre en place une pédagogie ludique favorisant l'implication de l'enfant dans sa réalisation
- Tenir compte de l'individualité de chaque enfant et de son rythme de vie
- Développer l'autonomie des enfants
- Accueillir l'enfant en respectant nos valeurs : tolérance, bienveillance, bienveillance, écoute
- Mettre en valeur la mixité de l'équipe d'encadrement
- Faire de l'E.A.J.E. un lieu ouvert à tous types de stages en lien avec la petite enfance
- Favoriser l'ouverture au monde par un éveil culturel et des activités en extérieures
- Laisser aux parents un accès libre à l'espace de vie des enfants
- Veiller à une bonne diffusion de l'information et une communication efficiente

II. Objectifs pédagogiques

l'E.A.J.E. doit être un lieu :

- De sécurité affective et physique
- D'éveil et d'épanouissement
- De socialisation
- De découverte du monde
- D'accompagnement à la parentalité
- De continuité éducative
- Où l'individualité et la singularité de chacun est prise en compte
- Où l'autonomie est favorisée

Nous respectons ici les besoins fondamentaux et le rythme de l'enfant : son autonomie, sa sécurité affective, physique et son développement psychomoteur.

A. Les besoins vitaux

Notre mission première est de garantir le bien-être, l'hygiène, le confort et la bonne santé de l'enfant accueilli.

Nous attachons une grande importance à instaurer une relation sécurisante et privilégiée à tout moment.

La structure doit pouvoir garantir la sécurité affective nécessaire au développement de l'enfant en organisant son environnement et en lui fournissant des repères stables et réguliers humains, de l'espace et du temps.

1) L'alimentation

C'est un élément important pour le développement de l'enfant.

Les repas préparés sur place avec des produits issus de producteurs locaux et de saison, permettent aux enfants de pouvoir découvrir différents goûts.

Notre priorité est de proposer des repas équilibrés et de permettre à l'enfant de goûter les différents plats et ainsi les différentes saveurs.

Notre choix est d'inciter fortement, mais nous ne forçons pas l'enfant à goûter à toutes les préparations.

Le fait que les plats soient préparés sur place et que l'odeur de la cuisine se diffuse dans l'E.A.J.E. est une invitation à découvrir le repas.

Nous attachons une grande importance à faire en sorte que ces moments de repas soient des temps de partages agréables. Dans ce cadre, quand le temps nous le permet, nous privilégions l'extérieur pour la prise des repas.

Boire est aussi un besoin vital pour l'enfant. Tout au long de l'année, avec une attention plus particulière lors des fortes chaleurs et des grands froids, nous laissons à disposition les gourdes et verres des enfants, en les incitant à s'hydrater durant la journée.

Les grands et les moyens (pour ceux qui sont réveillés) sont installés dans le coin repas à côté de la cuisine vers 11H (pour le repas du midi) et 15H (pour le goûter), après s'être lavé les mains chacun leur tour (par l'équipe ou par eux-mêmes selon leur autonomie).

Tables et chaises sont adaptées à leurs tailles.

Les grands choisissent leur place et les moyens sont réunis à une même table adaptée par sa forme. Une aide est apportée selon leurs besoins et demandes.

Il leur est proposé d'être resservi une deuxième fois pour l'entrée et le plat principal en fonction de leur appétit.

Après s'être assuré que l'enfant n'a plus faim, les mains et la bouche sont nettoyées pour retourner dans l'espace de vie collectif.

Quant aux bébés, dans le souci d'être plus individualisé et adapté, le repas est pris dans la pièce de vie principale.

Pour les bébés s'alimentant uniquement au biberon, le lait en poudre ou maternel est apporté par les parents (avec de l'eau en bouteille si c'est le choix de ces derniers).

L'heure du biberon est en fonction du rythme alimentaire à la maison (avec un respect d'un intervalle minimum de 3h entre chaque biberon), mais nous restons à l'écoute de bébé et de ses besoins.

Pour les bébés ayant commencé la purée, ils sont installés dans un transat adapté à leur âge.

Nous demandons aux parents de nous prévenir dès l'introduction de nouveaux aliments à la maison ainsi que de changement de texture (purée, écrasé, morceaux).

2) Le sommeil

Il fait partie d'un moment essentiel pour le développement de l'enfant, il permet à ce dernier de développer son cerveau et de revivre les moments déjà vécus.

Notre projet est avant tout axé sur l'écoute des besoins de l'enfant, ainsi nous sommes dans l'observation des signes et attitudes pour inviter l'enfant à aller se coucher quand il en a besoin.

Le matin, à l'accueil de chaque enfant, il est demandé aux parents un bref retour sur la nuit de l'enfant (horaires de l'endormissement, réveil(s), cauchemars...).

Le rythme des siestes est similaire à celui de la maison pour que l'enfant garde ses repères et que ses besoins de sommeil soient respectés.

Ainsi, pour certains, une première sieste est proposée dans la matinée et une deuxième dans l'après-midi.

Pour ceux qui n'ont besoin que d'une sieste, elle se déroule généralement après le temps calme du repas.

Nous ritualisons le temps de la sieste : après le repas, nous donnons les doudous et les tétines aux enfants pendant un temps calme. Cela leur permet de rentrer progressivement dans une phase de détente, propice à l'endormissement.

L'étape suivante est le déshabillage : changement de la couche et/ou proposition de passage aux toilettes ou sur le pot.

Nous favorisons également l'autonomie et le faire soi-même pour le déshabillage et le rangement des vêtements dans le casier individuel.

Nous avons 2 grands dortoirs où sont répartis les lits hauts avec des barreaux pour les plus petits et des lits bas pour les autres. Nous avons également une petite chambre avec 1 lit pour les enfants qui auraient besoin de plus d'intimité pour s'endormir, ainsi que 3 lits hauts dans l'espace des bébés pour les enfants qui auraient besoin de ressentir une présence permanente de l'adulte.

L'adulte accompagne les endormissements des enfants. Lorsqu'un enfant qui dort dans un lit bas se réveille, il est invité à sortir de lui-même de la chambre sans réveiller ses pairs et rejoindre la pièce de vie.

Le doudou et la sucette ont un rôle très important pour l'enfant, surtout au moment de la séparation et celui de la sieste, ou lors de conflits. C'est ce que l'on appelle un objet transitionnel qui fait le lien entre la maison et la structure. Cependant, l'enfant n'en a pas besoin en continu tout au long de la journée. Nous l'invitons donc à le déposer régulièrement dans le casier afin de pouvoir le retrouver si besoin, d'être rassuré, consolé ou contenu.

3) L'hygiène

Les enfants sont systématiquement changés 4 fois dans la journée voir plus si l'enfant rencontre des problèmes cutanés ou s'il fait des selles.

L'enfant est invité à venir avec nous pour le change. Cette invitation inclut la présentation des soins qui vont être effectués en plus du changement de la couche (soins des yeux, du nez ou autre si besoin).

Ces soins sont des moments très sensibles pour l'enfant : on va toucher à son intimité naissante ainsi qu'à ses craintes. Tous nos gestes sont expliqués à l'enfant et effectués avec douceur. La posture de l'adulte doit être rassurante et sécurisante.

Nous proposons un passage aux toilettes à ceux qui nous semblent prêts pour cette transition. Cette acquisition est un long processus physiologique et psychologique propre à chaque individu. Dans ce sens, nous laissons l'enfant maître de cette décision. Il prendra

le temps dont il a besoin et nous n'obligeons jamais un enfant à aller aux toilettes si ce n'est pas son choix. Il est important d'observer l'enfant afin de pouvoir percevoir le moment propice à cette transition et être pertinent dans la proposition. Nous échangeons également avec les parents sur ce sujet.

Il nous semble important de lui montrer les toilettes, le pot, ainsi que les lavabos. Nous allons l'accompagner dans les premiers moments et allons lui proposer de temps en temps d'aller aux toilettes afin qu'il puisse y aller seul quand il se sentira prêt.

4) la santé

En cas de problème de santé survenu au cours de la journée, l'équipe note sur la feuille du jour les évolutions, prise de température, traitements donnés ou actions de préventions. Les parents sont informés et ceux-ci peuvent être invités à venir chercher leur enfant lorsque nous jugeons qu'il peut être trop difficile pour lui de rester à l'E.A.J.E. ou lorsque nous ne sommes plus en mesure de lui apporter une qualité d'accueil suffisamment réconfortante.

Il est demandé aux parents à leur arrivée de nous indiquer l'état de l'enfant et les traitements éventuellement administrés. S'il y a traitement, nous demandons à ce que l'administration du médicament et/ou le soin se fasse de préférence le matin et le soir, en dehors du cadre de l'accueil à l'E.A.J.E. Si cela n'est pas possible, nous demandons obligatoirement une prescription médicale pour administrer un traitement à un enfant. Le traitement donné est tracé sur la fiche "administration individuelle du traitement". Un suivi des vaccinations est effectué régulièrement.

5) La sécurité physique et émotionnelle

L'E.A.J.E. doit être un lieu sécurisant pour les enfants sur le plan affectif, moral et physique. Les espaces ont des fonctions définies par avance avec les enfants. Des règles simples et compréhensibles en termes de respect et de sécurité sont établies, ceci afin de mettre en place des repères spatio-temporels simples pour chaque enfant et notamment pour les plus petits.

Le dialogue entre professionnels et parents nous semble essentiel (savoir si l'enfant a bien dormi, s'il y a des consignes particulières pour la journée, ...) afin que le parent soit en confiance lorsqu'il met son enfant à la crèche.

Afin de proposer un cadre sécurisant, nous posons des repères et veillons à respecter la sécurité physique et affective de chacun en accompagnant dans le laisser faire, l'encouragement, l'assurance et la gestion des conflits.

La vie en collectivité inclut le partage et la gestion des relations entre tous et toutes. L'observation et la disponibilité de l'équipe permettent aux enfants d'évoluer et de se construire.

B. Développement moteur et psychoaffectif

L'activité est omniprésente dans la vie de la structure.

Elle est vecteur de développement moteur, psychologique et linguistique chez l'enfant, de socialisation, de vie en groupe. Elle permet d'accompagner l'enfant dans ses expérimentations et dans sa recherche d'autonomie, dans le respect du rythme de chacun. Notre principe est de proposer des activités d'éveil permettant l'épanouissement sans faire d'activisme.

1) Le jeu

L'enfant se construit par le biais de ses expérimentations qui sont-elles-mêmes supportées par le jeu. Il est acteur des actions pédagogiques. Le jeu permet à l'enfant de se découvrir, d'échanger avec les autres, de trouver ses limites et celles des autres.

Notre projet a pour but de favoriser le jeu libre tout au long de la journée.

L'aménagement doit pouvoir proposer de la diversité en termes d'expérience, de création, d'expression et être disposé de façon sécuritaire. Nous gardons cependant toujours un espace de repos à disposition des enfants s'ils le souhaitent.

Dans le cadre des jeux libres, notre fonctionnement en inter-âge permet de favoriser la construction de l'identité de chacun par l'observation de ses pairs.

Des bacs contenant différents types de jeux sont à la disposition des enfants en fonction de leurs envies. Ils contiennent entre autres :

- De la dinette, afin de permettre à l'enfant de jouer par le biais de l'imitation
- Des poupées qui permettent à l'enfant de prendre soin de quelque chose/quelqu'un
- Des animaux, afin que l'enfant puisse les nommer, les différencier
- Des voitures et des balles de tailles, de volumes différents, afin de se familiariser avec des objets mobiles, de consistances variées
- Des livres, pour se familiariser aux images et aux mots, mais aussi avec le support papier

Des petits groupes se forment autour des activités favorisant ainsi une ambiance de détente, de convivialité et de partage.

Bien qu'une grande place aux jeux libres soit faite, l'adulte, en fonction du rythme de chacun, de leur sollicitation et de leurs besoins, peut proposer des temps d'activités.

Les enfants sont libres de participer ou de cesser l'activité s'ils en font la demande, elle sera re-proposée ultérieurement.

Pour nous, c'est l'occasion de faire vivre l'espace commun. Nous délimitons, si nécessaire, des zones à l'aide de barrières afin de proposer à chaque groupe d'enfants des temps d'activités adaptés à leurs capacités. Par exemple, lors d'un temps de pâte à modeler, nous proposons aux enfants ayant la capacité de faire cette activité de nous suivre dans une zone isolée des autres enfants.

Ces moments de jeux, nous permettent d'observer les enfants dans un cadre collectif et individuel.

2) L'éveil culturel et artistique

Nous avons différents intervenants extérieurs qui participent à l'éveil des enfants. Une conteuse ainsi qu'un musicien proposent des temps d'éveil artistique. L'équipe propose également des temps d'éveil en fonction des compétences de chacun afin de rythmer la vie de l'E.A.J.E.. Elles permettent des expérimentations variées en utilisant différents supports (corporel, vocal, musical, artistique...).

Tout comme le jeu libre, ces temps sont en libre participation de l'enfant.

Des activités créatrices variées sont adaptées aux besoins et compétences des enfants. Ces moments d'éveil culturel et artistique permettent à l'enfant de développer des compétences graphiques, corporel et sensoriel.

Rappelons cependant, que l'important est le vécu de l'enfant et non la réalisation d'une production.

3) L'extérieur

La structure est située dans un cadre de verdure (parc métropolitain de Parilly) que nous voulons mettre en avant. Les enfants d'aujourd'hui étant les adultes de demain, notre souhait est de les sensibiliser à la fragilité de la nature sans toutefois les responsabiliser. Nous profitons le plus souvent du jardin de la structure.

Notre espace de verdure est un besoin pour tous et propice pour profiter de la lumière naturelle, de l'air extérieur et de la nature en général.

Tous les enfants équipés de façon adéquate peuvent sortir par temps froid, neige et vent. C'est toujours l'occasion de jouer avec les ballons, les vélos ou les draisienne, le sable ou la terre, de courir ou de marcher, de regarder les fleurs, les petites bêtes ou les oiseaux, de jouer seul ou avec d'autres.

Le jardin est aménagé de tables pour prendre des repas, ainsi les enfants mangent avec les bruits, les odeurs et les sensations (vent) de la nature.

Il nous arrive parfois de sortir de l'enceinte de l'E.A.J.E pour profiter du parc de Parilly ou de l'hippodrome.

4) Les sorties

Nous proposons des sorties au cours de l'année.

- Une sortie montagne : l'hiver, quand la météo nous le permet. C'est pour nous l'occasion de partager des glissades sur la neige et des moments conviviaux différents du quotidien
- Une voir deux sorties l'été où nous allons à la rencontre des animaux à la ferme et/ou dans un parc animalier.

Ces sorties sont ouvertes aux parents qui désirent nous accompagner et partager avec les enfants et les professionnels de l'E.A.J.E. un temps différent et convivial.

5) Le langage

Il y a de fortes inégalités sur le langage dès la petite enfance. Ces inégalités peuvent avoir un impact sur l'estime de soi et son intégration au sein d'un groupe.

Afin de favoriser ce mode d'expression, nous prenons soin de verbaliser à l'enfant nos actes et adaptons notre langage.

La verbalisation a une place importante au moment des soins, mais également lors de l'accueil de l'enfant et de sa famille, au moment de l'émergence de leurs émotions tout comme les moments de transition de la journée.

Les mots sont présents tout au long de la journée et permettent l'interaction avec les plus petits et les plus grands.

Toutes les activités quotidiennes, les interactions et les temps forts de la journée sont des occasions pour développer le langage : les histoires contées, les jeux, les règles, les conflits et l'écoute des enfants. D'où l'importance de verbaliser et d'utiliser un langage adapté à celui-ci et de mettre à disposition des supports adaptés. Le langage peut aussi être important lors des interactions entre les enfants, il permet de refixer le cadre ou de borner les échanges.

6) L'enfant dans le collectif

Nous attachons une grande importance à la place de l'enfant au sein du collectif. Il est essentiel que les contraintes du collectif ne soient pas un frein au développement de l'enfant. Il est important que l'enfant apprenne à prendre en compte l'autre, sans renoncer à être lui-même. Cela lui permet d'être un individu dans un groupe et d'en accepter les règles tout en conservant sa personnalité.

La qualité de l'attention que nous portons à l'enfant ainsi que notre disponibilité, permet de le sécuriser et de faire naître en lui l'individu qu'il va devenir ; acteur de ses réalisations tout en se construisant au sein du groupe.

Avoir une relation qualitative enfant/adulte permet de s'inscrire dans le collectif, créer du lien avec le groupe et de ce fait entrer en relation avec l'autre. Cela aura pour conséquence que chacun se sente exister et trouve sa place. L'estime de soi passe par le respect de la différence, la confiance dans ses capacités et la persévérance. Nous valorisons l'enfant dans ces expériences et en ce qu'elles lui apportent, nous nous positionnons dans l'accompagnement, l'observation, sans jugement et dans la bienveillance.

Accompagner l'enfant en faisant avec lui ce qu'il ne peut pas faire seul lui permet par la suite de développer son autonomie. Il est important de le soutenir et donner libre accès à ses initiatives en lui proposant des jeux et jouets adaptés à son âge, sans être intrusif dans ses explorations.

C'est en partie grâce à la relation avec l'adulte et un accompagnement de qualité, que l'enfant va cheminer dans ce sens.

C. Accueil de l'enfant porteur de handicap

L'accueil d'un enfant porteur de handicap est une richesse pour l'E.A.J.E et fait partie intégrante de notre projet pédagogique.

Il est cependant important afin que cet accueil inclusif soit cohérent et adapté que certains points soient échangés avec la famille :

- L'accueil de l'enfant au sein de l'E.A.J.E doit être adaptée à la charge de travail quotidienne
- Les gestes techniques et spécifiques, liés à l'accompagnement de l'enfant doivent faire l'objet d'une formation
- Les professionnels sont accompagnés si besoin par un formateur ou une personne ayant la compétence de transmettre les gestes et postures à mettre en œuvre
- L'équipe de l'E.A.J.E doit être en relation avec l'équipe pluridisciplinaire qui s'occupe de l'enfant

Pour cela, en amont de l'accueil, il est primordial de :

- Faire une rencontre entre la direction et les responsables légaux afin de mettre en place les modalités de l'accueil, de faire le point sur les capacités et besoins de l'enfant, son accompagnement et prendre connaissance de son projet global de vie
- Entrer en contact avec la structure qui accueille l'enfant durant l'année pour travailler en collaboration et s'adapter au mieux aux besoins de l'enfant
- Avoir une première rencontre avec l'enfant. Ce sera l'occasion d'un premier contact avec l'équipe référente et cela lui permettra de créer des repères

Lors de la réunion pédagogique mensuelle :

- Selon le projet global de vie de l'enfant, pour une question de sécurité, de bien-être et d'effectif, une assistante de vie pourra être demandée au responsable légal de l'enfant concerné
- Un point régulier sera fait avec le ou les responsables de l'enfant afin d'évaluer, maintenir ou créer de nouvelles actions pour l'accueillir dans les meilleures conditions.

D. Principe d'éco responsabilité

L'E.A.J.E. se situe dans un espace vert protégé, au cœur du parc métropolitain de Parilly. Nous accordons ainsi une grande place à la nature afin que les enfants puissent appréhender un environnement verdoyant avec une faune et une flore diversifiée. Dans ce cadre, nous avons installé des mangeoires à oiseaux afin que les enfants puissent observer les oiseaux de plus près.

Tout instant vécu à l'extérieur est un support à la découverte de notre environnement. Nous avons également mis en place un jardin potager, entretenu par l'équipe et les enfants. C'est un outil pédagogique très utile où les enfants sont invités à participer sous plusieurs formes (plantation, arrosage, nettoyage...). La finalité de ce potager n'est pas uniquement de profiter de sa production. C'est également une invitation au goût, à l'observation, au respect de la nature et à appréhender la raisonnable de la vie extérieure dans sa globalité.

Nous avons également mis en place un composteur pour valoriser nos déchets verts. Nous faisons le choix de favoriser les produits de proximité pour ce qui est des légumes et de certaines viandes (nous travaillons avec Ma ferme en ville).

Concernant le poste entretien et nettoyage, nous favorisons l'utilisation de produits avec une faible empreinte sur l'environnement (nettoyage des surfaces avec du vinaigre), l'usage d'un nettoyeur vapeur pour les sols et surfaces et pour le lavage du linge, des produits de la marque "l'arbre vert".

Nous utilisons au maximum du linge lavable pour les changes des enfants et l'entretien ménager de l'établissement.

Enfin, un projet qui nous tient à cœur et qui devrait se réaliser courant 2023 est la mise en place d'une chaudière à granulés en lieu et place d'une chaudière à fioul afin de se passer de l'énergie fossile.

E. La place des parents

Il faut d'abord rappeler que l'E.A.J.E. a été créée par des parents pour des parents, c'est donc dans cette continuité que nous laissons une place importante aux parents au sein de la structure.

Ils sont tous, membres de l'association, et constituent également le bureau : ainsi le ou la président(e), trésorier(e) et secrétaire et leurs adjoints sont des parents d'enfant accueillis dans la structure.

l'E.A.J.E. doit répondre aux attentes et besoins des enfants mais doit aussi se soucier des parents et les impliquer dans les loisirs de leur enfant, les intéresser à la vie de leur enfant dans la structure à travers diverses actions :

- Mise en place d'un espace d'information parents avec mise à disposition du projet pédagogique
- Information des parents : durant les temps de départ, faire un bilan de la journée de l'enfant, les amener à découvrir leurs réalisations.
- Mise en place du site "Toute mon année" qui offre la possibilité aux parents de suivre la vie quotidienne de leur enfant à la crèche via un site contenant les photos des enfants prises régulièrement par les professionnels de la crèche
- Un autre élément permettant aux parents de trouver leur place dans la structure est l'aménagement de l'espace : nous avons fait le choix de ne pas cloisonner l'espace, c'est pour nous très important de garder un lieu ouvert. Lorsqu'il dépose son enfant, le parent peut rester un moment avec lui et les autres enfants pour que le temps de séparation se fasse en douceur.

Toujours dans l'objectif d'intégrer les parents dans la structure, nous organisons à différents moments de l'année des temps conviviaux, en dehors des temps d'accueil. L'année est ainsi ponctuée de plusieurs manifestations ou temps de partage, comme la fête de Noël ou celle d'été, la soirée bricolage, les soirées à thème, le temps ramassage des feuilles en automne, la sortie Zoo ou ferme pédagogique ...Tout ces moments sont organisés pour favoriser les moments d'échanges parents/professionnels mais aussi parents/parents.

F. L'adaptation

Nous faisons d'une priorité l'adaptation de l'enfant dans la structure, afin qu'elle se passe dans les meilleures conditions.

La crèche est souvent le premier lieu de socialisation de l'enfant sans le parent. De ce fait, il est de notre devoir que ce moment se passe au mieux, autant pour l'enfant que pour les parents. Si le parent est rassuré et en confiance sur les conditions d'accueil de son enfant, il aura une communication verbale ou non verbale positive et donc rassurante pour son enfant.

Au sein de la structure, l'enfant va côtoyer d'autres enfants et adultes hors de son cercle familial, peut-être pour la première fois de sa vie.

Les premiers temps en crèche, lorsque la relation entre accueillant et accueilli voit le jour, sont réfléchis afin de proposer un cadre sécurisant et contenant pour l'enfant. Nous avons à cœur de créer un lien de confiance mutuel entre enfants, parents et professionnels.

L'adaptation a été réfléchi en équipe. L'accueil de l'enfant est de la responsabilité du professionnel présent mais c'est avant tout une réflexion institutionnelle. Elle s'inscrit dans les projets éducatifs et pédagogiques.

Dans la structure, l'adaptation se fait sur 1 semaine, mais ce parcours peut être modulé en fonction des réactions de l'enfant. Nous souhaitons prendre le temps nécessaire pour que ces étapes se déroulent dans la sérénité et nous pouvons prolonger ou répéter certaines étapes si nous le jugeons nécessaire :

- Jour 1 et 2 : d'une durée de 45 minutes chacun, c'est le moment de la première rencontre entre le parent, l'enfant et le professionnel. C'est également un temps d'échange très important sur l'enfant et sa famille. Le premier et le deuxième jour d'adaptation sont l'occasion d'une visite complète de la crèche (casier de l'enfant, espaces sieste, cuisine, coin change et WC), avec présentation de la structure et de notre fonctionnement
- Jour 3 : c'est la première séparation. L'enfant reste seul, sans son parent, pour la première fois au sein de la crèche
- Jour 4 : l'enfant reste 2 à 3 heures seul à la crèche, il va prendre son premier repas avec les autres enfants
- Jours 5 : l'enfant reste une petite journée à la crèche et partage son repas avec les professionnels et les autres enfants, ainsi que le temps de la sieste et le goûter.

Le temps d'accueil se prolonge donc progressivement au cours de la semaine. Si la première semaine se passe bien, la seconde semaine se déroule selon les jours et horaires demandés et contractualisés par les parents. Cependant, l'adaptation peut se poursuivre sur la seconde semaine avec des temps d'accueil réduits si nous le jugeons nécessaire.

Il est impératif que l'adaptation soit individualisée pour que l'enfant soit en sécurité affective et qu'il puisse créer et trouver ses repères dans le temps et dans l'espace.

L'enfant a besoin de temps pour découvrir le lieu, les professionnels qui vont s'occuper de lui et rencontrer les autres enfants qui vont partager son quotidien.

Ce temps d'adaptation est aussi essentiel pour créer une relation avec la famille. C'est également la période où la relation entre l'enfant et le professionnel se crée. Il est donc important de verbaliser nos actes, de répondre aux besoins de l'enfant (qu'il soit

physiologique, affectif ou psychomoteur) : par exemple en se positionnant à la hauteur de l'enfant (en se mettant assis ou à genoux) afin d'aider l'enfant à se sentir en confiance.

Quel que soit la durée de séparation entre l'enfant et le parent, il est essentiel que l'enfant comprenne que son parent part mais, surtout, qu'il va revenir et le retrouver.

Notre rôle est donc que l'enfant trouve dans le professionnel, une personne disponible et réconfortante en toute circonstance durant l'absence du parent afin qu'il se sente constamment en confiance et en sécurité.

L'équipe fonctionne avec une continuité entre l'accueil, le soin et la prise en charge de l'enfant et de sa famille. Le temps de relève avec les parents le soir est important surtout dans les premiers jours d'accueil. L'écoute, les explications ainsi que les observations permettent une retranscription plus qualitative afin de pouvoir travailler en toute bienveillance dans la construction de ce nouveau lien.

Notre objectif principal est de tout mettre en place pour que l'enfant se sente en sécurité.

III. Modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique

A. Fonctions et rôle de la direction

Les fonctions de la direction sont les suivantes :

- Animer l'équipe pédagogique et assurer sa cohésion
- Gestion financière, matérielle et administrative
- Relations entre les différents partenaires
- Relations avec les familles
- Formation de l'équipe
- Rédiger, agrémente et mettre en œuvre le projet pédagogique et veiller à ce que les objectifs soient en voie d'aboutir et que les actions menées soient en relation avec le projet
- Participer au recrutement du personnel de l'équipe pédagogique
- Rendre compte du travail et du déroulement des actions aux élus de la commune
- Participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan

La direction a un statut de responsable vis-à-vis des autorités de tutelle. Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

B. Fonctions et rôle de l'équipe pédagogique

Le bureau et la direction demandent à l'équipe pédagogique d'assurer plusieurs missions.

Auprès des enfants :

- Être prêt à intervenir, quelle que soit leur spécificité ou leur préférence, dans n'importe quel groupe d'âge ou d'activité
- Veiller à la sécurité physique et morale des enfants
- Proposer des activités variées et adaptées
- Modifier l'activité et/ou l'adapter aux besoins des enfants, à leur capacité et aux aléas extérieurs

- Donner l'envie de participer ; avoir un rôle incitateur
- Respecter les rythmes de vie de chaque enfant
- Savoir profiter des temps libres pour communiquer avec l'enfant
- Observer et être à l'écoute
- Être un exemple en termes de règle de vie, de comportement, de vocabulaire

Auprès des parents :

- Prendre en considération le contexte familial
- Aller à la rencontre des parents : accueillir, communiquer avec eux
- Intéresser et faire participer la famille à la vie de la structure
- Être rassurant et sécurisant
- Être attentif et à l'écoute

Auprès des autres collègues :

- Participer à la vie d'équipe en temps formel et informel
- Être à l'écoute des autres
- Préparer les activités en concertation avec toute l'équipe
- Connaître les compétences de chacun pour les utiliser au mieux
- Créer des temps d'échanges
- Savoir déléguer dans certaines situations
- Travailler et faire évoluer le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif en équipe et pour l'année en cours

Auprès de la direction :

- Être à l'écoute des consignes
- Être cohérent avec la direction et le projet éducatif
- Communiquer et faire des bilans régulièrement
- Signaler les difficultés rencontrées
- Faire remonter l'information
- Demander des conseils si besoin, savoir souligner ses difficultés, ses points faibles pour avancer
- Savoir prendre des responsabilités et des initiatives

La direction met à disposition de toute l'équipe pédagogique des fiches réglementaires par thème, des brochures et documents pédagogiques et professionnels. Ils sont libres de consultation et la direction tient informée l'équipe de toute modification réglementaire. L'équipe pédagogique a le devoir de se tenir informée de la législation et de la réglementation en cours sur le département. Des documents leur seront remis à cet effet par la direction.

IV. Evaluation du projet pédagogique

Les temps de bilan permettent une évaluation permanente en soulignant les problèmes rencontrés et en faisant émerger les points positifs.

L'évaluation régulière du projet pédagogique permet d'adapter et/ou de réorienter les actions pédagogiques.

Elle permet de voir le degré de réalisation du projet au regard des objectifs initiaux. Cette évaluation se fera par le biais de réunions bilan. Elle permettra de définir des perspectives nouvelles.

Le projet pédagogique n'a pas pour vocation d'être figé, il EST amené à évoluer, à s'affiner notamment grâce à la réalisation de fiches complémentaires par séjour où seront développés plus précisément les objectifs pédagogiques en fonction du thème retenu. Des ajustements pourront être précisés en fonction de la vie de l'accueil.

Cet écrit n'est pas exhaustif, il se veut être le fil conducteur de nos idées et peut évoluer avec le temps.